

CONSEIL DE TERRITOIRE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SÉANCE DU 10 SEPTEMBRE 2020

Nombre de Conseillers en
exercice..... 80

**Objet : Procès-verbal
intégral**

Par suite d'une convocation en date du 4 septembre 2020, les membres composant le Conseil de Territoire se sont réunis à 18h30 dans la Maison des Arts - Salon Palladio 2ème étage - 1 Place Jane Rhodes - 92350 Le Plessis Robinson sous la présidence de Monsieur Jean-Didier BERGER, Président.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-Didier BERGER, M. Jean-Yves SENANT, Mme Marie-Hélène AMIABLE, M. Etienne LENGEREAU, M. Benoit BLOT, M. Laurent VASTEL, M. Philippe LAURENT, M. Patrick DONATH, M. Carl SEGAUD, Mme Nadège AZZAZ (point 14), M. Yves COSCAS, M. Rodéric AARSSE, M. Lounes ADJROUD, M. Said AIT-OUARAZ, M. Jean-Philippe ALLARDI, M. Stéphane ASTIC, Mme Chantal BRAULT, Mme Marie COLAVITA, M. Elie DE SAINT JORES, M. Didier DINCHER, Mme Elodie DORFIAC, M. Patrick DURU, M. Marc FEUGERE, Mme Sonia FIGUERES, M. Bernard FOISY, Mme Muriel GALANTE-GUILLEMINOT, M. Alain GAZO, Mme Martine GOURIET, M. Mouloud HADDAD, M. Maroun HOBEIKA, Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE, Mme Colette HUARD, M. Fabien HUBERT, M. Stéphane JACQUOT (point 14), M. Serge KEHYAYAN, M. Dominique LAFON, M. Goulwen LE GALL, M. Jacques LEGRAND, Mme Rosa MACIEIRA-DUMOULIN, Mme Corinne MARE-DUGUER, M. Patrice MARTIN, M. David MAUGER, M. Pierre MEDAN, Mme Pascale MEKER, M. Gilles MERGY, Mme Françoise MONTSENY, M. Paul-André MOULY, Mme Aïcha MOUTAOUKIL, M. Wissam NEHMÉ, Mme Françoise PEYTHIEUX, Mme Perrine PRECETTI, Mme Christine QUILLERY, Mme Gwénola RABIER, Mme Gabriela REIGADA, Mme Cécile RENARD (point 13), Mme Sally RIBEIRO, Mme Isabelle ROLLAND, M. Patrice RONCARI, Mme Laurianne ROSSI, M. Daniel RUPP, Mme Sophie SANSY, Mme Anne SAUVEY, Mme Stéphanie SCHLIENGER, Mme Mariam SHARSHAR, Mme Isabelle SPIERS, M. Martin VERNANT, M. Thierry VIROL, M. Patrick XAVIER.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme Jacqueline BELHOMME à Mme Sonia FIGUERES, Mme Yasmine BOUDJENAH à Mme Marie-Hélène AMIABLE, Mme Claude FAVRA à M. Etienne LENGEREAU, M. Jean-Patrick GUIMARD à M. Yves COSCAS, Mme Sarah HAMDJ à M. Benoit BLOT, M. Laurent KANDEL à M. Martin VERNANT, M. Jean-Michel POULLÉ à M. Mouloud HADDAD, M. Georges SIFFREDI à M. Carl SEGAUD.

ABSENTS EXCUSES :

Mme Sylvie DONGER, Mme Corinne PARMENTIER, M. Philippe PEMEZEC, M. Jacques PERRIN.

- 1) Le Président, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.
- 2) Monsieur Yves COSCAS est désigné pour remplir ces fonctions.

1. Appel nominal

M. Jean-Didier BERGER

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, je vous demande de bien vouloir gagner vos places. Nous commençons par l'appel nominal.

Le quorum étant atteint, nous pouvons valablement délibérer.

2. Désignation d'un-e secrétaire de séance

M. Jean-Didier BERGER

J'ai reçu la candidature de M. Yves COSCAS. Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas. Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas. Des oppositions, des abstentions ? Il est donc désigné à l'unanimité.

M. Yves COSCAS est désigné à l'unanimité secrétaire de séance

3. Compte rendu des décisions prises par le Président au titre de sa délégation

M. Jean-Didier BERGER

Ces décisions appellent-elles de votre part des remarques ? Allez-y, je vous en prie M. MAUGER.

M. David MAUGER

Merci, M. le Président. Sur les décisions 39 et 40, il s'agit de subventions d'Île-de-France Mobilités pour l'installation de stationnements sécurisés sur deux gares du territoire. J'aurais aimé savoir s'il s'agissait de consignes Véligo et quelle emprise elles prennent sur le territoire. Est-ce qu'il s'agit de quelque chose d'important ? Est-ce que les emplacements sont déjà décidés, par exemple ?

M. Jean-Didier BERGER

Ce sont des Véligo. Ça prend l'équivalent, en général, d'une ou deux places de stationnement, donc ce sont des emplacements qui sont relativement raisonnables en termes d'espace. L'objectif du Territoire est de développer un réseau de mille places de stationnement vélo sécurisées pour que nous puissions aller d'un point à l'autre du territoire en stationnant nos vélos de façon parfaitement sécurisée.

Par ailleurs on s'est aperçu que certaines personnes qui habitent en appartement n'ont pas forcément de local vélo ou de cave et renoncent à prendre un vélo pour ces raisons-là. L'idée est donc qu'à terme, le maillage soit suffisamment fort pour pouvoir régler, aussi, ce type de problème. Si l'on peut arriver à faire la totalité du réseau avec la même connectique et donc la même tarification, le même accès, qu'avec le pass Navigo et le téléphone, évidemment ce sera un succès.

M. le Vice-président en charge des mobilités.

M. Étienne LENGEREAU

Simplement une précision, M. le Président, pour dire qu'à Montrouge, le Véligo ne sera pas situé sur la voirie mais en sous-sol, dans l'un des parkings situés devant la mairie.

M. David MAUGER

Pour ce qui est d'Antony, est-ce qu'il y a déjà une décision sur la place ?

M. Jean-Didier BERGER

Je vous propose de ne pas rentrer dans le détail, ville par ville, de tous les emplacements, parce que vous vous doutez que mille places représentent un certain nombre d'emplacements, plusieurs dizaines. Mais si vous le souhaitez, lors d'une des commissions consacrées à ces thèmes, nous aurons sans aucun doute l'occasion de vous présenter la totalité du dispositif. M. le Vice-président se fera un plaisir de vous informer, ainsi que tous les Conseillers territoriaux qui le souhaitent, de cet excellent dispositif que nous mettons en place.

M. David MAUGER

Merci.

M. Jean-Didier BERGER

Y a-t-il d'autres questions ? Je n'en vois pas. Nous passons donc au point 4, c'est-à-dire l'approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de Territoire du 10 juillet 2020.

4. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de Territoire du 10 juillet 2020

M. Jean-Didier BERGER

Y a-t-il des remarques ?

M. Jean-Didier BERGER

Allez-y, M. GAZO, je vous en prie.

M. Alain GAZO

Ce n'est pas une remarque sur le texte concernant mon intervention, c'est surtout sur la question que j'ai posée. C'était une question sur l'augmentation assez sensible que j'avais remarquée du traitement des déchets sur le budget précédent. J'avais demandé quelle en était la cause. Vous m'avez dit : « On va vous répondre. » Mais apparemment, vos services – ne m'ont pas apporté cette réponse, donc si je pouvais l'avoir. Il y avait un écart d'un million d'euros, je crois, de mémoire.

M. Jean-Didier BERGER

Je demande au Vice-président en charge de la collecte, M. Benoît BLOT, qui nous accueille, de veiller à ce que cette réponse vous soit bien apportée.

M. Alain GAZO

Merci beaucoup, M. le Président.

M. Jean-Didier BERGER

D'autres remarques ? Des oppositions, des abstentions ? Ce compte rendu est donc approuvé.

Le Conseil de Territoire approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020.

I. AFFAIRES GÉNÉRALES

5. Fixation de la composition de la commission d'évaluation des charges territoriales

M. Jean-Didier BERGER

Cette commission est composée des membres des Conseils municipaux des communes concernées. Chaque Conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

Il est proposé au Conseil de Territoire de désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant par commune. Ce sont les Conseils municipaux qui délibèrent.

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est donc approuvé.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

6. Désignation des membres de la commission d'appel d'offres

M. Jean-Didier BERGER

Nous sommes ici sur un scrutin de liste, à représentation proportionnelle au plus fort reste. Les textes et l'usage nous demandent que les différentes sensibilités politiques présentes au sein du Territoire soient représentées. C'est ce que nous avons déjà fait, évidemment, lors de la précédente mandature. Par ailleurs, même si nous avons cinq titulaires et cinq suppléants – donc vous comprenez que cela fait dix personnes – et onze villes – toutes les villes ne peuvent pas être représentées. À l'époque, nous avons fait en sorte d'équilibrer aussi entre représentants des trois anciennes intercommunalités.

Pour cette fois-ci, je vous propose la composition suivante :

- M. Jean-Yves SENANT, en tant que Vice-président chargé des finances, qui sera mon représentant et donc le Président de la commission d'appel d'offres ;
- Cinq titulaires et cinq suppléants, élus à la représentation proportionnelle.

Je vous propose, en titulaires :

- M. Élie DE SAINT JORES ;
- Mme Colette HUARD ;
- M. Jean-Michel POULLÉ ;
- M. Bernard FOISY ;
- Mme Aïcha MOUTAOUKIL.

En suppléants :

- Mme Perrine PRECETTI ;
- M. Mouloud HADDAD ;
- M. Patrick DONATH ;
- Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE ;
- M. David MAUGER.

Je sais que certains élus territoriaux, représentant dans leurs villes l'opposition, auraient souhaité siéger, mais vous avez compris que l'objectif du pacte de gouvernance qui nous lie est de représenter dans les instances du Territoire les différents exécutifs, les différentes majorités de chacune des villes. Encore une fois, comme je le dis souvent ici, il n'y a pas de majorité et d'opposition, nous sommes tous dans le même bateau et ce sont les villes qui sont essentiellement représentées. C'est la raison pour laquelle j'invite M. Goulwen LE GALL, s'il en est d'accord, à retirer sa candidature. Si elle était maintenue, évidemment, nous passerions au vote, avec peu de probabilité que cette candidature aboutisse. Je ne veux frustrer personne : la candidature est un droit, donc si vous souhaitez la maintenir, je n'y vois pas d'inconvénient. Mais voilà, je pense que l'esprit de l'intercommunalité serait davantage respecté dans cette situation.

Il y a plusieurs sièges, à pouvoir au sein d'une même commune, et si cette commune souhaite laisser une place à son opposition, je n'y vois pas d'inconvénient, mais en l'occurrence, chaque ville dispose d'un siège voire zéro, donc ça me paraît difficile dans le cas présent.

Est-ce que vous êtes d'accord pour retirer cette candidature ?

M. Goulwen LE GALL

Je suis d'accord.

M. Jean-Didier BERGER

Je vous en remercie.

Est-ce que vous êtes d'accord, pour voter sur cette seule liste restant en jeu, à main levée ? Je vous en remercie.

Y a-t-il des oppositions ? Une opposition. Des abstentions ? Trois abstentions, nous sommes d'accord ? Le reste pour ? Je vous remercie infiniment. Ils sont désignés.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à la majorité (1 voix contre, 3 abstentions).

7. Désignation des membres de la commission consultative des services publics locaux

M. Jean-Didier BERGER

La composition proposée est la suivante :

- M. Jean-Yves SÉNANT, représentant du Président ;
- Un représentant par commune, élu à la représentation proportionnelle ;
- Un représentant d'association d'usagers.

Je vais vous donner la liste des représentants que nous pressentons :

- M. Fabien HUBERT ;
- M. Patrick DURU ;
- M. Daniel RUPP ;
- Mme Mariam SHARSHAR ;
- Mme Françoise MONTSENY ;
- M. Jean-Patrick GUIMARD ;
- Mme Gabriela REIGADA ;
- M. Bernard FOISY ;
- Mme Sonia FIGUÈRES ;
- Mme Claude FAVRA ;

- Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE ;
- Mme Élodie DORFIAC ;
- L'association UFC-Que Choisir.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Deux abstentions. Le reste pour ? Je vous en remercie.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (2 abstentions).

8. Désignation des membres de la commission chargée de l'étude des délégations de service public

M. Jean-Didier BERGER

Nous proposons les mêmes membres que la CAO.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ?

Bien sûr, je vous en prie, M. ASTIC.

M. Stéphane ASTIC

Dans l'exposé des motifs, vous mentionnez qu'il y aura un représentant de chacune des sensibilités politiques de l'Assemblée non représenté selon la règle de répartition des sièges par commune. Dans la résolution que vous avez prévue, ce puzzle de représentants n'existe plus. Il y a manifestement un décalage entre ce que vous avez mentionné et ce que vous proposez comme constitution.

M. Jean-Didier BERGER

Alors, attendez...

M. Stéphane ASTIC

Au point n° 7.

M. Jean-Didier BERGER

Alors là, on est au point n° 8, maintenant.

M. Stéphane ASTIC

J'ai raté le n° 7, excusez-moi.

M. Jean-Didier BERGER

Sur le point n° 8, sur cette composition identique à la CAO, est-ce qu'il y a d'autres candidatures ?

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Ils sont donc désignés ; je vous en remercie.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

9. Composition et désignation des représentants de la commission intercommunale pour l'accessibilité des personnes handicapées

M. Jean-Didier BERGER

Il est proposé, pour le collège des élus :

- Le Vice-président en charge de la santé, du handicap et du CLIC, M. Laurent VASTEL.
- Un titulaire et un suppléant par ville.

Pour le collège des organismes :

- Trois titulaires et trois suppléants représentant les personnes handicapées :
 - o L'Association des Paralysés de France ;
 - o L'Association des Parents d'Enfants inadaptés ;
 - o Le comité Sud 92 de l'Association Valentin Haüy ;
- Deux titulaires et deux suppléants représentant les personnes âgées :
 - o Le Comité départemental de la citoyenneté et de l'autonomie 92 ;

- L'association Les Petits Frères des Pauvres ;
- Deux titulaires et deux suppléants représentant les organismes de transport desservant le territoire :
 - RATP ;
 - Transdev ;
- Deux titulaires et deux suppléants représentant les organismes de logements sociaux :
 - Clamart Habitat et Châtillon Habitat ;
 - En suppléants, Hauts-de-Bièvre Habitat et Montrouge Habitat.
- Un titulaire et un suppléant représentant le Département des Hauts-de-Seine.

Les représentants du collège des organismes seront désignés par arrêté du Président du territoire.

Nous avons les candidatures suivantes, respectivement en titulaire et en suppléant pour représenter les villes :

- Antony : Mme Rosa MACIEIRA-DUMOULIN et M. Saïd AIT-OUARAZ ;
- Bagneux : Mme Aïcha MOUTAOUKIL et M. Mouloud HADDAD ;
- Bourg-la-Reine : Mme Isabelle SPIERS et Mme Anne SAUVEY ;
- Châtenay : Mme Mariam SHARSHAR et M. Marc FEUGÈRE ;
- Châtillon : Mme Élodie DORFIAC et M. Alain GAZO ;
- Clamart : M. Serge KEHYAYAN et Mme Christine QUILLERY ;
- Fontenay : Mme Muriel GALANTE-GUILLEMINOT et Mme Gabriela REIGADA ;
- Le Plessis-Robinson : M. Benoît BLOT et M. Bernard FOISY ;
- Malakoff : M. Rodéric AARSSE et Mme Corinne PARMENTIER ;
- Montrouge : M. Paul-André MOULY et Mme Marie COLAVITA ;
- Sceaux : M. Francis BRUNELLE et Mme Sabine NGO MAHOB.

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? Je n'en vois pas. C'est adopté à l'unanimité, je vous en remercie. Pardon, une abstention ; le reste pour, nous sommes d'accord ? Merci à tous.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (1 abstention).

II. AMÉNAGEMENT – URBANISME – HABITAT

10. Désignation des représentants de la Conférence intercommunale du logement de Vallée Sud - Grand Paris

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons trois collèges.

Pour le collège des représentants des collectivités territoriales :

- Maires des onze communes membres du Territoire ou leurs représentants ;
- Un Conseiller départemental, qui sera donc désigné par le Département.

Pour le collège des représentants des professionnels et réservataires intervenant dans le champ des attributions de logements sociaux :

- Un représentant des communes membres de Vallée Sud – Grand Paris : nous avons proposé la candidature de Mme Claude FAVRA ;
- Un représentant de Vallée Sud – Grand Paris : le Vice-président en charge, M. Yves COSCAS ;
- Un représentant du Département en tant que réservataire ;
- Un représentant de la Région en tant que réservataire ;
- Un représentant d'Action Logement en tant que réservataire ;
- Un représentant de l'État en tant que réservataire ;
- Onze représentants des bailleurs sociaux : Clamart Habitat, Montrouge Habitat, Châtillon Habitat, Hauts-de-Bièvre Habitat, Malakoff Habitat, Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, Hauts-de-Seine Habitat, Domaxis, Île-de-France Habitat, Immobilière 3F, 1001 Vies Habitat ;
- Un représentant des organismes agréés de maîtrise d'ouvrage d'insertion : Foncière Habitat et Humanisme.

Pour le collège des représentants des usagers ou des associations de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement :

- Deux représentants des associations de locataires : la Confédération nationale du logement et l'Union nationale des locataires indépendants ;
- Trois représentants du secteur associatif dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées et la défense des personnes en situation d'exclusion par le logement et les personnes défavorisées : Association Saint-Raphaël, Initiatives, Secours catholique.

Il est proposé au Conseil de Territoire de désigner les membres du deuxième collège en tant que réservataires, comme précédemment évoqué, et de désigner les membres des communes et représentants du Territoire dont je viens de parler également.

Y a-t-il des questions ? D'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Ils sont désignés à l'unanimité ; je vous en remercie.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

11. Désignation des représentants au sein du conseil d'administration et des assemblées générales de la société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) Vallée Sud Développement

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons huit sièges au conseil d'administration et un siège à l'assemblée générale. Le président du conseil d'administration sera le président-directeur général.

Les représentants, dont la plupart sont les sortants, au conseil d'administration, sont :

- M. Jean-Didier BERGER ;
- M. Yves COSCAS ;
- Mme Christine QUILLERY ;
- M. Carl SEGAUD ;
- M. Laurent VASTEL ;
- Mme Muriel GALANTE-GUILLEMINOT ;
- M. Benoît BLOT ;
- Mme Nadège AZZAZ ;

Pour l'assemblée générale : M. Yves COSCAS, qui était président jusqu'à présent de la SEM.

J'ai eu une autre candidature, présentée par Mme Cécile RENARD. Pour les mêmes raisons que celles que j'évoquais tout à l'heure, je vous demande de retirer cette candidature, pour les raisons déjà indiquées. Est-ce que vous êtes d'accord pour retirer cette candidature ? Je ne sais pas si Mme RENARD est là.

M. Goulwen LE GALL

Non, elle n'est pas arrivée.

M. Jean-Didier BERGER

Elle n'est pas là, mais je crois que c'est vous qui avez, M. LE GALL, présenté cette candidature.

M. Goulwen LE GALL

Exactement, mais pour les mêmes raisons, nous allons nous retirer.

M. Jean-Didier BERGER

Je vous en remercie. Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Une abstention. Je vous remercie.

Le reste pour ? C'est donc adopté.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (1 abstention).

12. Désignation des représentants au sein du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires de la société publique locale d'aménagement (SPLA) Panorama

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons six délégués au conseil d'administration et un représentant à l'assemblée générale.

Les Villes qui travaillent avec la SPLA sont représentées :

- M. Jean-Yves SÉNANT ;
- M. Yves COSCAS ;
- Mme Christine QUILLERY ;
- Mme Colette HUARD ;
- M. Carl SEGAUD, en tant que Vice-président en charge de l'aménagement ;
- Mme Gabriela REIGADA.

À l'assemblée générale : M. Yves COSCAS.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Deux abstentions.

Ils sont désignés à l'unanimité, moins deux abstentions. Je vous en remercie.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (2 abstentions).

13. Désignation des représentants au sein du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires de Versailles

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons un titulaire et un suppléant au CROUS de Versailles.

Sont proposés :

- En titulaire, Mme Corinne PRECETTI ;
- En suppléant, M. Élie de SAINT JORES.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

M. David MAUGER

Est-ce que je peux ?

M. Jean-Didier BERGER

Bien sûr, allez-y, si vous avez des questions.

M. David MAUGER

Je souhaiterais faire un commentaire.

M. Jean-Didier BERGER

Je vous en prie.

M. David MAUGER

Le rapport indique que le CROUS gère un patrimoine très important sur notre territoire et cite seulement les résidences de Jean Zay à Antony et Vincent Fayot à Châtenay-Malabry. Je me demandais si, avec les destructions récentes, il ne fallait pas revoir cette phrase et la conjuguer au passé.

Par ailleurs, je note que, parmi le conseil d'administration du CROUS, il y a sept représentants des étudiants, donc des usagers, ce que je trouve tout à fait remarquable.

M. Jean-Didier BERGER

Merci beaucoup. Nous prenons acte de ces remarques.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Ils sont donc désignés à l'unanimité. Je vous en remercie.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

14. Désignation des représentants au sein du comité responsable du plan départemental d'action pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons, comme proposition :

- Titulaire : le Vice-président en charge, M. Yves COSCAS ;
- Suppléante : Mme Gabriela REIGADA.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Ils sont donc désignés à l'unanimité. Je vous en remercie.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

15. Désignation du représentant de Vallée Sud - Grand Paris à l'Institut Paris Région

M. Jean-Didier BERGER

Il est proposé la candidature du Vice-président, M. Benoît BLOT.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Une abstention. Il est donc désigné à la quasi-unanimité.

La candidature proposée pour le poste de représentant est approuvée à l'unanimité (1 abstention).

16 Désignation des membres du conseil d'administration de Châtillon, Clamart et Montrouge Habitat, offices publics de l'habitat du Territoire Vallée Sud - Grand Paris

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons, pour Clamart Habitat :

- M. Jean-Didier BERGER ;
- Mme Colette HUARD ;
- Mme Christine QUILLERY ;
- M. Yves COSCAS ;
- M. Lounes ADJROUD, de Châtillon, que nous invitons à venir avec nous au conseil d'administration de Clamart Habitat pour préfigurer la fusion ;
- M. Jean-Patrick GUIMARD.

En personnalités qualifiées :

- Madame Martine BAGDASSARIAN,
- Madame Claude CHAPPEY,
- Monsieur Michel VENEAU,
- Monsieur Jean-Robert DELLOYE,
- Monsieur Antony REYNAUD,
- Madame Sandrine DANDRE,
- Madame Véronique DE LA TOUANNE.

En représentant des associations :

- M. Daniel MINGANT.

Pour Montrouge Habitat :

- M. Thierry VIROL ;
- Mme Claude FAVRA ;
- Mme Marie COLAVITA ;
- M. Paul-André MOULY ;
- Mme Gwénola RABIER ;

- M. Patrick XAVIER.

En personnalités qualifiées :

- Monsieur Claude DROUET,
- Monsieur Richard FLIPS,
- Monsieur Jean-Michel FIET,
- Madame Liliane GRAINE,
- Madame Elisabeth ROSSIGNOL,
- Monsieur Jean-Marc LAFON,
- Monsieur Alain MILLOTTE.

En représentant des associations :

- Mme Marie-José RAMBEAU.

Pour Châtillon Habitat :

- Mme Françoise MONTSENY ;
- M. Lounes ADJROUD ;
- M. Alain GAZO ;
- Mme Nadège AZZAZ ;
- Mme Martine GOURIET ;
- M. Yves COSCAS, Vice-président en charge et élu de Clamart, également pour préfigurer la fusion.

Trois personnalités qualifiées :

- M. Roger LEDU ;
- M. Patrick WIDLOECHER ;
- M. Antoine ROGISSARD.

En représentant des associations :

- Mme Françoise TOUTAIN.

Je note qu'il y avait également, pour Montrouge Habitat, une candidature déposée par M. Goulwen LE GALL (M. Goulwen LE GALL et Mme Cécile RENARD). Est-ce que, pour les mêmes raisons qu'évoquées tout à l'heure, vous êtes d'accord pour retirer ces candidatures ?

M. Goulwen LE GALL

Non.

M. Jean-Didier BERGER

Alors, je vous propose de faire voter d'abord pour Châtillon Habitat, s'il n'y a pas d'autre candidature pour Châtillon Habitat. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Ils sont désignés.

Pour Clamart Habitat, y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Deux abstentions. Ils sont désignés.

Pour Montrouge Habitat, j'ai compris que vous mainteniez vos candidatures. Y a-t-il des oppositions, toutefois, à ce que nous votions à main levée ?

M. Goulwen LE GALL

Oui.

M. Jean-Didier BERGER

Vous voulez vraiment ?

M. Goulwen LE GALL

Oui, oui : on vous a expliqué, M. le Président, que dans la mesure où la Ville de Montrouge n'a pas souhaité renouveler le fait de reconduire toutes les sensibilités pour six administrateurs à Montrouge Habitat, comme c'était le cas dans la précédente mandature, alors qu'on représente un peu plus que ce que représentait l'opposition la dernière fois, il nous semblait assez logique de pouvoir prétendre à un poste d'administrateur.

M. Jean-Didier BERGER

OK. Donc nous allons voter. Ce que je vous propose, c'est d'utiliser les bulletins qui sont devant vous. Attendez, je vais me faire expliquer le mode de scrutin pour être sûr de ne pas commettre d'erreur. Nous devons faire voter siège par siège. J'espère que vous ne serez pas candidat sur les six sièges.

M. Goulwen LE GALL

Non, non.

M. Jean-Didier BERGER

Vous avez donc le choix entre M. LE GALL et M. VIROL.

M. VIROL est le candidat soutenu par la majorité municipale et M. LE GALL est le candidat soutenu par l'opposition montrougiennne.

Allez-y, je vous écoute M. MOULY

M. Paul-André MOULY

Merci M. le Président, je voulais simplement dire que le Conseil municipal de Montrouge avait désigné des élus précédemment sur Montrouge Habitat, avant que ce ne soit transféré au Territoire. Notamment, ce sont les anciens élus de l'ancienne mandature qui ont été repris, pour que les choses soient claires. Vous dites « majorité » ou « opposition », donc les anciens membres du conseil d'administration sont ceux de la liste menée par M. Thierry VIROL. Voilà, pour que nos collègues le sachent.

M. Jean-Didier BERGER

Ah oui, d'accord. On vient de m'expliquer. Donc avant vous étiez dans l'opposition, maintenant vous êtes dans la majorité, c'est ça qu'il faut expliquer.

Non mais, tout le monde a le droit.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Je vous propose donc d'aller voter à l'appel de votre nom.

Je vais aller voter, ensuite, M. Jean-Yves SÉNANT, Mme Marie-Hélène AMIABLE et M. Étienne LENGEREAU.

Attendez, ne bougez pas, je vais faire déplacer l'urne, sinon nous n'allons pas nous en sortir.

Je vais demander à des mains innocentes, Mme Gabriela REIGADA si elle veut bien, et Mme Sally RIBEIRO, qui restera toujours la plus jeune d'entre nous.

Évidemment, si vous avez un pouvoir, vous votez une deuxième fois.

L'administration va faire l'appel nominal, afin que les élus se déplacent à l'appel de leur nom pour déposer leur bulletin dans l'urne.

Il est procédé au vote selon les modalités en vigueur.

M. Jean-Didier BERGER

Bulletins blancs : 10

Suffrages exprimés : 62

Ont obtenu :

- M. VIROL : 49

- M. LE GALL : 13

M. VIROL est donc désigné.

Est-ce qu'on est d'accord qu'on s'arrête là et qu'on retire l'autre candidature ?

M. Goulwen LE GALL

Nous sommes d'accord ; si on avait eu effectivement une proportionnelle, on aurait eu notre siège, de la même manière. C'était tout ce que je voulais savoir. Merci.

M. Jean-Didier BERGER

Je l'entends, je l'entends. Mais voilà, le mode de scrutin est ainsi fait.

S'agissant des autres personnes, je vais quand même rappeler les noms :

- Mme FAVRA ;
- Mme COLAVITA ;
- M. MOULY ;
- Mme RABIER ;
- M. XAVIER.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Pas d'opposition à ce que nous votions à main levée, nous sommes bien d'accord ?

Des oppositions ? Deux. Des abstentions ? Une. Le reste pour ; ils sont donc désignés, ainsi que les personnalités qualifiées, nous sommes bien d'accord, et le représentant de l'association ? Je vous remercie.

**Les candidatures proposées pour Châtillon Habitat et Clamart Habitat sont adoptées à l'unanimité (2 abstentions)
Les candidatures pour Montrouge Habitat sont adoptées à la majorité absolue des suffrages exprimés.**

17. Désignation des représentants au sein des sociétés HLM

M. Jean-Didier BERGER

Emmaüs Habitat : un délégué, M. le Vice-président Carl SEGAUD.

D'autres candidatures ? Des oppositions ? Des abstentions ? Il est désigné.

Résidence Logement des fonctionnaires : même chose, même candidat.

Des oppositions ? Des abstentions ? Il est désigné.

Pierres et Lumières : un délégué, M. Jacques LEGRAND, Antony.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Il est désigné.

Toit et Joie : Mme Gabriela REIGADA.

Des oppositions ? Des abstentions ? Elle est désignée.

Résidence de l'École centrale des arts et manufactures : M. Thierry VIROL.

D'autres candidatures ? Des oppositions ? Des abstentions ? Une abstention. C'est donc adopté.

Antin Résidence : Mme Colette HUARD.

Des oppositions ? Des abstentions ? Elle est donc désignée.

Je les félicite.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (1 abstention pour la désignation de M. Thierry VIROL).

III. TRANSPORTS – ÉCLAIRAGE PUBLIC

18. Désignation des représentants au sein du conseil d'administration du groupement des autorités responsables des transports

M. Jean-Didier BERGER

Sont proposés M. le Vice-président Étienne LENGEREAU en titulaire, M. Serge KEHYAYAN en suppléant.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Une abstention. Le reste pour. Ils sont désignés.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (1 abstention).

19. Désignation des représentants au sein de l'association Trans-Cité

M. Jean-Didier BERGER

Sont proposés, en titulaire, M. Serge KEHYAYAN, en suppléant, M. Étienne LENGEREAU.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Une abstention. Le reste pour. Ils sont désignés.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (1 abstention).

IV. ENVIRONNEMENT – ASSAINISSEMENT - VOIRIE

20. Désignation du représentant au sein de la commission consultative de transition énergétique du SIPPAREC

M. Jean-Didier BERGER

Il est proposé la candidature de Mme Jacqueline BELHOMME, Vice-présidente déléguée au développement durable.

Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? Elle est donc désignée.

La candidature proposée pour le poste de représentant est approuvée à l'unanimité.

21. Désignation des représentants au sein de la société d'économie mixte Île-de-France Énergies

M. Jean-Didier BERGER

Nous devons désigner un délégué à l'AG et un délégué à l'assemblée spéciale.

Nous proposons M. Yves COSCAS, en Vice-président chargé de l'habitat, parce que c'est essentiellement de la rénovation énergétique, et M. Benoît BLOT pour l'assemblée spéciale des collectivités et conseil de surveillance.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Des oppositions à ce que nous votions à main levée ?

Des oppositions ? Des abstentions ? Une abstention. Le reste pour. Je vous remercie, mes chers collègues. Ils sont donc désignés.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (1 abstention).

22. Désignation des représentants au sein de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Vélizy

M. Jean-Didier BERGER

Cela concerne essentiellement la commune de Clamart. Sont proposées les candidatures, en titulaire, de M. Serge KEHYAYAN, en suppléante, de Mme Colette HUARD.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Ils sont donc désignés à l'unanimité.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

23. Désignation du représentant au sein de la commission consultative d'élaboration et de suivi des déchets

M. Jean-Didier BERGER

Notre excellent Vice-président, M. Benoît BLOT, est fortement pressenti comme représentant du Territoire.

Y a-t-il d'autres candidatures ? M. LE GALL, vous retirez votre candidature ?

M. Goulwen LE GALL

Oui.

M. Jean-Didier BERGER

Je vous en remercie.

Des oppositions ? Des abstentions ? Il est donc désigné.

La candidature proposée pour le poste de représentant est approuvée à l'unanimité.

24. Désignation du représentant au sein de la commission locale de l'eau de la Bièvre

M. Jean-Didier BERGER

Le représentant pressenti est M. Saïd AIT-OUARAZ.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Il est donc désigné. Bravo.

La candidature proposée pour le poste de représentant est approuvée à l'unanimité.

V. DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL – DÉVELOPPEMENT DURABLE – EMPLOI

25. Désignation des représentants au sein de la commission départementale consultative des gens du voyage

M. Jean-Didier BERGER

Sont proposés, comme titulaire, Mme Colette HUARD, comme suppléante, Mme Chantal BRAULT.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas. Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Elles sont donc désignées. Bravo.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

26. Désignation des représentants au sein du groupement d'intérêt public Emploi Vallée Sud - Grand Paris

M. Jean-Didier BERGER

Nous devons désigner quatre titulaires et quatre suppléants au conseil d'administration, ainsi qu'un titulaire et un suppléant pour l'AG.

En titulaires :

- M. Jean-Didier BERGER ;
- Mme Chantal BRAULT ;
- M. Yves COSCAS ;
- Mme Marie-Hélène AMIABLE, Vice-présidente en charge du développement économique et de l'emploi.

En suppléants :

- M. Élie DE SAINT JORES ;
- Mme Colette HUARD ;
- Mme Françoise MONTSÉNY ;
- M. Stéphane JACQUOT.

Pour l'assemblée générale :

- Titulaire : Mme Chantal BRAULT ;
- Suppléant : M. Jean-Didier BERGER.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

M. MAUGER, c'est ça ?

M. David MAUGER

C'est à nouveau pour un commentaire, M. le Président.

M. Jean-Didier BERGER

Allez-y, je vous en prie.

M. David MAUGER

Rapidement, je vois ici un très net déséquilibre, puisque les syndicats patronaux sont très bien représentés, mais aucun siège pour les usagers, à savoir les personnes en recherche d'emploi, les

salariés et leurs organisations représentatives. Le chômage n'est pas l'affaire des seuls patrons, mais aussi des forces de travail.

En outre, parmi les attributions de ce groupement d'intérêt public, figure une évaluation partagée, régulière, du dispositif, et j'aimerais savoir comment avoir accès à la dernière de ces évaluations. Merci.

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons fait une présentation il y a quelques mois de cela, dans la précédente mandature. Mme Chantal BRAULT, la Présidente, nous a présenté en Conseil de Territoire l'organisation et les résultats du GIP, mais je suis sûr qu'elle est tout à fait d'accord pour recommencer prochainement ou lors d'une commission de préparation du conseil.

Je dois dire, Mme la Présidente, si vous en êtes d'accord, que nous avons reçu l'information que le GIP Emploi a été désigné « Meilleure mission locale d'Île-de-France ».

Mme Chantal BRAULT

Si vous permettez, M. le Président, oui, en effet : meilleure performance de toutes les missions locales d'Île-de-France. Évidemment, cette performance tient sur un certain nombre de critères, qui sont la gestion, la maîtrise des équipes, la réponse aux appels à projets et la mise en œuvre de ces projets. Comme je sais que notre Président est très exigeant et très impatient sur ces questions d'emploi, nous avons encore un ouvrage à accomplir pour nous dépasser et être à la hauteur de vos attentes, M. le Président.

M. Jean-Didier BERGER

Merci, Mme la Présidente. Bravo. C'est vrai que, je pense que l'on peut faire encore beaucoup mieux, mais on est content, malgré tout, d'avoir cette forme de reconnaissance.

Nous ne manquerons pas de continuer à informer les Conseillers territoriaux.

Avec ces précisions, y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? C'est donc l'unanimité.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

27. Désignation du représentant au sein de l'association École de la deuxième chance

M. Jean-Didier BERGER

Il est proposé la candidature de la Vice-présidente, Mme Marie-Hélène AMIABLE.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Elle est donc désignée à l'unanimité.

La candidature proposée pour le poste de représentant est approuvée à l'unanimité.

VI. SPORT – CULTURE

28. Désignation des représentants au sein de l'établissement public administratif Le théâtre des Sources

M. Jean-Didier BERGER

J'ai toute la liste. Il nous faut désigner six représentants :

- Le Vice-président à la culture ;
- Cinq Conseillers de Territoire.

Sont donc proposées les candidatures de :

- M. Philippe LAURENT, Vice-président ;
- M. Laurent VASTEL ;
- Mme Gabriela REIGADA ;
- Mme Muriel GALANTE-GUILLEMINOT ;
- M. Dominique LAFON ;
- M. Patrice RONCARI.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? Ils sont donc désignés.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

29. Désignation des représentants au sein de l'association La petite bibliothèque ronde

M. Jean-Didier BERGER

Nous devons désigner trois représentants. Sont ainsi proposés :

- Le Vice-président à la culture, M. Philippe LAURENT ;
- M. Patrice RONCARI ;
- Mme Chantal BRAULT.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Ils sont donc désignés, nous sommes d'accord, à l'unanimité ? Je vous en remercie.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

30. Désignation des représentants au sein de l'association Le théâtre des Gémeaux

M. Jean-Didier BERGER

Il est proposé les candidatures suivantes :

- Le Vice-président à la culture, M. Philippe LAURENT ;
- Mme Chantal BRAULT ;
- Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE ;
- M. Patrick DONATH ;
- Mme Anne SAUVEY.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Des oppositions ? Des abstentions ?

Ils sont donc désignés.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

31. Désignation du représentant à l'UFR droit-économie-gestion de la faculté Jean Monnet de Sceaux

M. Jean-Didier BERGER

Est proposée la candidature de M. Jean-Philippe ALLARDI, en titulaire.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ?

Il est donc désigné.

La candidature proposée pour le poste de représentant est approuvée à l'unanimité.

32. Désignation des représentants au sein de la société de gestion du Beffroi de Montrouge

M. Jean-Didier BERGER

Nous avons :

- M. Philippe LAURENT, le Vice-président en charge ;
- M. Paul-André MOULY, de Montrouge.

Ensuite, nous avons une candidature de l'opposition montrougiennne. Est-ce que cette candidature est maintenue ?

M. Goulwen LE GALL

Non.

M. Jean-Didier BERGER

Je vous en remercie.

Y a-t-il d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ?

Ils sont donc désignés.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

33. Désignation des représentants au sein de l'association du théâtre 71

M. Jean-Didier BERGER

Il s'agit de désigner trois représentants :

- Le Vice-président à la culture, M. Philippe LAURENT ;
- Mme Jacqueline BELHOMME ;
- M. Jean-Michel POULLÉ.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Des oppositions ? Des abstentions ?

C'est donc adopté.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

34. Désignation des représentants au sein de l'association du théâtre Firmin Gémier La Piscine

M. Jean-Didier BERGER

Il est proposé de désigner :

- Le Vice-président à la culture, M. Philippe LAURENT ;
- M. Jean-Yves SÉNANT ;
- Mme Isabelle ROLLAND ;
- Mme Françoise PEYTHIEUX ;
- M. Carl SEGAUD.

En suppléants :

- Mme Rosa MACIEIRA-DUMOULIN ;
- Mme Perrine PRECETTI ;
- M. Élie DE SAINT JORES ;
- M. Marc FEUGÈRE.

Y a-t-il d'autres candidatures ?

Des oppositions ? Des abstentions ?

C'est donc un vote unanime.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité.

35. Désignation des représentants au sein des établissements publics locaux d'enseignement

M. Jean-Didier BERGER

Je vais vous lire la liste de tous les candidats, nous sommes d'accord ? Je vous proposerai ensuite de voter globalement, si vous en êtes d'accord, à moins qu'il n'y ait d'autres candidatures sur un certain nombre de ces établissements.

Antony :

- Collège Descartes :
 - o Titulaire : M. Wissam NEHMÉ ;
 - o Suppléante : Mme Perrine PRECETTI ;

- Collège Anne Franck :
 - o Titulaire : M. Saïd AIT-OUARAZ ;
 - o Suppléant : M. Fabien HUBERT ;

- Collège La Fontaine :
 - o Titulaire : Mme Stéphanie SCHLIENGER ;
 - o Suppléant : M. Pierre MEDAN ;

- Collège François Furet :
 - o Titulaire : Mme Rosa MACIEIRA-DUMOULIN ;
 - o Suppléante : Mme Stéphanie SCHLIENGER ;

- Collège Henri-Georges Adam :
 - o Titulaire : Mme Isabelle ROLLAND ;
 - o Suppléant : M. Wissam NEHMÉ ;

- Lycée Descartes :
 - o Titulaire : Mme Perrine PRECETTI ;
 - o Suppléant : M. Pierre MEDAN ;

- Lycée Théodore Monod :
 - o Titulaire : M. Fabien HUBERT ;
 - o Suppléant : M. Saïd AIT-OUARAZ ;

Bagneux :

- Collège Joliot Curie :
 - o Titulaire : Mme Yasmine BOUDJENAH ;
 - o Suppléante : Mme Pascale MEKER ;

- Collège Henri Barbusse :
 - o Titulaire : M. Laurent KANDEL ;
 - o Suppléante : Mme Aïcha MOUTAOUKIL ;

- Lycée Léonard de Vinci :
 - o Titulaire : Mme Pascale MEKER ;
 - o Suppléante : Mme Aïcha MOUTAOUKIL ;

Bourg-la-Reine :

- Collège Évariste Galois :
 - o Titulaire : M. Patrick DONATH ;
 - o Suppléante : Mme Isabelle SPIERS ;

Châtenay-Malabry :

- Collège Thomas Masaryk :
 - o Titulaire : Mme Françoise PEYTHIEUX ;
 - o Suppléant : M. Marc FEUGÈRE ;

- Collège Pierre Brossolette :
 - o Titulaire : Mme Françoise PEYTHIEUX ;
 - o Suppléant : M. Marc FEUGÈRE ;
- Collège Léonard de Vinci :
 - o Titulaire : Mme Françoise PEYTHIEUX ;
 - o Suppléant : M. Marc FEUGÈRE ;
- Lycée Emmanuel Mounier :
 - o Titulaire : M. Élie DE SAINT JORES ;
 - o Suppléante : Mme Mariam SHARSHAR ;
- Lycée technique Jean Jaurès :
 - o Titulaire : M. Élie DE SAINT JORES ;
 - o Suppléante : Mme Mariam SHARSHAR ;

Châtillon :

- Collège George Sand :
 - o Titulaire : M. Lounes ADJROUD ;
 - o Suppléante : Mme Martine GOURIET ;
- Collège Paul Éluard :
 - o Titulaire : Mme Martine GOURIET ;
 - o Suppléant : M. Lounes ADJROUD ;

Clamart :

- Collège Alain Fournier :
 - o Titulaire : M. Patrice RONCARI ;
 - o Suppléante : Mme Colette HUARD ;
- Collège Maison Blanche :
 - o Titulaire : M. Patrice RONCARI ;
 - o Suppléante : Mme Colette HUARD ;
- Collège des Petits Ponts :
 - o Titulaire : M. Patrice RONCARI ;
 - o Suppléante : Mme Colette HUARD ;
- Lycée Jacques Monod :
 - o Titulaire : M. Patrice RONCARI ;
 - o Suppléante : Mme Martine GOURIET ;

Fontenay-aux-Roses :

- Collège Les Ormeaux :
 - o Titulaire : M. Dominique LAFON ;
 - o Suppléante : Mme Muriel GALANTE-GUILLEMINOT ;

Le Plessis Robinson :

- Collège Romain Rolland :
 - o Titulaire : M. Bernard FOISY ;
 - o Suppléant : M. Benoît BLOT ;
- Collège Claude Nicolas Ledoux :
 - o Titulaire : M. Bernard FOISY ;
 - o Suppléant : M. Benoît BLOT ;
- Lycée Montesquieu :
 - o Titulaire : M. Benoît BLOT ;
 - o Suppléant : M. Bernard FOISY ;

Malakoff :

- Collège Henri Wallon :
 - o Titulaire : M. Rodéric AARSSE ;
 - o Suppléante : Mme Corinne PARMENTIER ;
- Collège Paul Bert :
 - o Titulaire : M. Martin VERNANT ;
 - o Suppléant : M. Jean-Michel POULLÉ ;
- Lycée Louis Girard :
 - o Titulaire : Mme Corinne PARMENTIER ;
 - o Suppléant : M. Martin VERNANT ;

Montrouge :

- Collège Robert Doisneau :
 - o Titulaire : Mme Claude FAVRA ;
 - o Suppléant : M. Patrick XAVIER ;
- Collège Haut Mesnil :
 - o Titulaire : M. Patrick XAVIER ;
 - o Suppléant : M. Paul-André MOULY ;
- Collège Maurice Genevoix :
 - o Titulaire : Mme Laurianne ROSSI ;
 - o Suppléant : M. Patrick XAVIER ;
- Lycée Maurice Genevoix :
 - o Titulaire : M. Patrick XAVIER ;
 - o Suppléant : M. Paul-André MOULY ;
- Lycée Jean Monnet :
 - o Titulaire : Mme Gwénola RABIER ;
 - o Suppléant : M. Paul-André MOULY ;

Sceaux :

- Collège Lakanal :
 - o Titulaire : M. Jean-Philippe ALLARDI ;
 - o Suppléante : Mme Maryse LANGLAIS ;
- Collège Marie Curie :
 - o Titulaire : Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE ;
 - o Suppléant : M. Jean-Philippe ALLARDI ;
- Lycée Lakanal :
 - o Titulaire : M. Jean-Philippe ALLARDI ;
 - o Suppléante : Mme Maryse LANGLAIS ;
- Lycée Marie Curie :
 - o Titulaire : Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE ;
 - o Suppléant : M. Jean-Philippe ALLARDI ;
- Lycée des métiers Florian :
 - o Titulaire : Mme Chantal BRAULT ;
 - o Suppléante : Mme Roselyne HOLUIGUE-LEROUGE.

Y a-t-il, sur certains de ces établissements, d'autres candidatures ? Je n'en vois pas.

Des oppositions à ce que nous votions à main levée ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ?

Ils sont donc désignés à l'unanimité.

M. Goulwen LE GALL

S'il vous plaît : je m'abstiens.

M. Jean-Didier BERGER

Moins une abstention ? Globale ?

M. Goulwen LE GALL

Oui, simplement pour la ville de Montrouge, s'il vous plaît.

M. Jean-Didier BERGER

Sur les établissements de Montrouge. Parfait. Merci beaucoup, M. LE GALL.

Les candidatures proposées pour les postes de représentants sont approuvées à l'unanimité (1 abstention pour les représentants au sein des établissements de Montrouge).

VII. RESSOURCES HUMAINES

36. Modification du tableau des effectifs de Vallée Sud - Grand Paris

M. Jean-Didier BERGER

Y a-t-il des questions sur cette délibération ? Je n'en vois pas.

Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

37. Fixation du nombre d'emplois budgétaires pour accroissement temporaire d'activité et saisonnier pour l'année 2020

M. Jean-Didier BERGER

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté à l'unanimité.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

38. Adoption du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) pour certains cadres d'emplois

M. Jean-Didier BERGER

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté à l'unanimité. Je vous en remercie.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

39. Expérimentation du temps de travail annualisé à l'occasion de la naissance ou de l'accueil d'un enfant

M. Jean-Didier BERGER

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Ah, des questions ?

M. Martin VERNANT

Oui.

M. Jean-Didier BERGER

Allez-y, je vous en prie.

M. Martin VERNANT

Bonsoir, M. le Président ; bonsoir, chers collègues.

Nous n'avons pas d'objection sur cette délibération, mais j'en profite pour vous interpeller sur votre philosophie concernant le temps de travail, puisque que, comme vous le savez, nous sommes dans

une période sanitaire où beaucoup d'agents – j'ignore comment cela se passe au Territoire – sont obligés de porter les masques.

À mon sens, on ne peut pas faire grand-chose sur le plan du travail, parce que c'est la loi, mais peut-être avoir une réflexion sur le temps de pause.

Aussi, parce que c'est lié, quelle est votre philosophie en matière de télétravail ? Évidemment, ce n'est pas possible pour tous les agents, mais beaucoup d'entre eux préfèrent être en télétravail plutôt que porter le masque.

Je vous remercie.

M. Jean-Didier BERGER

Merci beaucoup. Je vais donner la parole au Vice-président en charge des ressources humaines, M. Yves COSCAS.

M. Yves COSCAS

Merci, M. le Président ; chers collègues.

L'essentiel de votre question porte sur le télétravail. C'est l'enjeu. Pour votre information, j'engage, avec les membres des comités techniques du Territoire, en ce moment – une première réunion a eu lieu avec les représentants du personnel – une réflexion pour mettre en place, au-delà de la période de crise sanitaire, une règle de télétravail, avec le retour d'expérience que nous avons désormais. Il faut faire attention ; j'ai le sentiment qu'il ne faut pas avoir d'idée arrêtée mais un échange. Cela va se poursuivre pendant les prochaines semaines et j'espère que, d'ici la fin de l'année, un protocole, un accord, sera conclu au sein du Territoire.

M. Jean-Didier BERGER

Attendez, je ne vous ai pas redonné la parole.

M. Yves COSCAS

Je vais repréciser, M. le Président.

M. Jean-Didier BERGER

Allez-y, M. le Vice-président.

M. Yves COSCAS

J'ai précisé « en dehors de la crise sanitaire ». La crise sanitaire impose des règles d'adaptation, peut-être pas au jour le jour, mais en fonction des obligations et contraintes légales. L'idée est d'aller au-delà de cette crise sanitaire, parce que j'imagine quand même qu'on en sortira un jour.

M. Jean-Didier BERGER

Nous l'espérons tous. Il est vrai que c'est relativement simple, le télétravail : on voit que cela a pu correspondre à une aspiration assez forte des agents et même des salariés du privé. Je pense qu'avec le confinement, certains se sont aussi aperçus que le vrai luxe n'était pas forcément d'être en télétravail, que parfois le vrai luxe, c'était d'avoir un bureau. Ça, c'est la première remarque.

Deuxièmement, si nous devons développer le télétravail, et je n'y suis pas opposé, il faut que ce soit assorti d'une double garantie : des garanties pour les agents, comme pour les salariés du privé, et des garanties pour la Collectivité, comme pour les employeurs du privé, pour faire en sorte d'être sûrs – parce que je vous rappelle que le salaire de nos agents, c'est aussi de l'argent public – que cet argent public soit bien utilisé. Je crois que c'est le rôle de tous les élus que d'y veiller. Quand, avec les représentants du personnel, nous aurons abouti sur cette concertation, nous reviendrons vers l'Assemblée territoriale pour vous proposer un dispositif que, je l'espère, vous accepterez d'adopter.

En attendant, sur cette délibération, y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est donc adopté à l'unanimité.

La délibération est approuvée à l'unanimité.

VIII. LIEU DU PROCHAIN CONSEIL TERRITORIAL

40. Détermination du lieu de la prochaine réunion du Conseil de Territoire

M. Jean-Didier BERGER

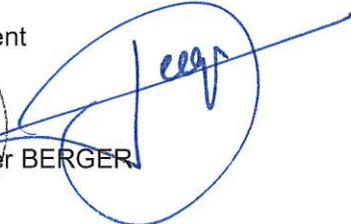
Le prochain Conseil de Territoire aura lieu le 15 octobre 2020. Il vous est proposé que nous puissions nous réunir à Bourg-la-Reine.

Y a-t-il des questions ? Des oppositions ? Des abstentions ?

La détermination du lieu du prochain Conseil de Territoire est adoptée à l'unanimité.

Par conséquent, l'ordre du jour est épuisé. La séance est levée et je vous invite à nous retrouver en extérieur pour un cocktail, dans le respect de la distanciation.

La séance est levée à 19 h 46.

Le Président

Jean-Didier BERGER

